



## Micro entreprise Litige avec un client

-----  
Par Bellalina

Bonjour,

Je suis un micro entrepreneur.

Je me trouve face a un client qui me pose problème.

Je lui ai fait un devis valable un mois, qu'il a signé pour une peinture complète sur un camion, benne.

Il m'a déposé le camion, j'ai restauré aussitôt la benne. Qui a été livré dans les plus brefs délais.

Cependant le client est venu reprendre la cabine du camion a mon atelier, pour faire effectuer des réparations mécaniques dans un garage ou il a été immobilisé plusieurs semaines. Ce qui ne m'a pas permis de peindre la cabine.

Le client ne m'avait pas prévenu lors de nos échanges (mails et téléphone), ni a la signature du devis qu'il devait reprendre la cabine pour effectuer des réparations. Ayant d'autres devis signés avec d'autres clients, je ne peux bien sûr pas les annuler pour satisfaire ce client qui me demande de reprendre le camion pour peindre la cabine. Comment régler le litige avec ce client? Qui me demande de finir son travail alors qu'au final le travail n'est pas terminé parce qu'il a été indelicat en ne me prévenant pas qu'il devait faire des réparations sur le camion? S'il m'avait prévenu j'aurais bien évidemment fait 2 devis (un pour la benne et un pour la cabine du camion).

Merci de bien vouloir m'aider.

-----  
Par morobar

Bonjour,

Comme votre message est incompréhensible, je résume ce que je comprends.

Vous avez effectué un devis pour la mise en peinture d'un camion en chasis cabine et sa benne.

Vous avez commencé par peindre la benne et restituée celle-ci à son propriétaire.

Mais ce dernier n'a pas laissé le camion à votre disposition pour le peindre, et exige maintenant cette prestation alors que vous avez d'autres engagements.

C'est simple, votre devis n'est plus d'actualité et il ne vous reste qu'à le refaire avec un nouveau délai d'exécution.